



DEVENIR BENEVOLE

Plus de 14 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que l'éducation, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore le sport. On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunéré, aux activités de l'association. Le bénévolat se différencie donc d'autres situations juridiques telles que le salariat ou le volontariat associatif.

Vous êtes passionnés de hand, vous venez voir votre enfant jouer ou vous souhaitez tout simplement donner un petit coup de main à l'association.

ÊTRE BENEVOLE AU SDV HB, C'EST...

1. Prendre part à la vie d'un club sportif du plus haut niveau amateur (N2)
2. Partager l'engagement d'une équipe de bénévoles accompagnée par quelques salariés,
3. Donner de son temps mais pas n'importe comment,
4. Adhérer à la philosophie d'un staff et d'une équipe sportive,
5. Se conformer à des objectifs,
6. Respecter son organisation, son fonctionnement,
7. Et, VIVRE LA PASSION DU HANDBALL sur le terrain et en dehors.
- 8.

JE SOUHAITE M'ENGAGER

Voici les différentes missions que vous pouvez réaliser, ponctuellement ou pour la saison.

1. BÉNÉVOLES ÉQUIPES

- **Les entraîneurs** : responsables d'équipes ou adjoints du responsable d'équipe.

Missions : former les joueurs et joueuses, les manager en compétition, veillez à la cohésion des groupes, travailler en équipe avec les autres entraîneurs en relation avec la direction technique du club.

- **Les parents référents** : affecté à chaque équipe (jeune) du club, il veille à l'organisation globale de l'équipe.

Missions : communication auprès des joueurs et des autres parents, organisation des déplacements, organisation d'un goûter après le match, etc.



2. BÉNÉVOLES JOUR DE MATCHS

La table de marque : elle est composée de 2 personnes licenciées :

- Le chronométreur : il est obligatoire et majeur.
Missions : gestion de la table de marque électronique, ajout des buts, pénalités, arrêt du temps sur demande de l'arbitre, etc.
- Le secrétaire.
Missions : remplissage de la feuille de match électronique sur l'ordinateur avec les buts marqués, les sanctions, etc.
- Le responsable de salle : il est obligatoire, majeur et licencié.
Missions : veille au bon déroulement du match.
- La buvette : lorsque cela est possible, le club met en place une buvette lors des matchs à domicile. Elle peut être tenue par tous (pas besoin d'être licencié) et le club se charge de mettre à votre disposition le matériel nécessaire.
Missions : tenue de la buvette, vente de boissons, gâteaux, hot-dogs, etc.
- Le goûter : à la fin de chaque match à domicile, un petit goûter peut se tenir avec la ou les équipes adverses.
Missions : faire des gâteaux, des crêpes ... pour le goûter.

Des formations seront proposées au cours de la saison.

3. AU SEIN DU BUREAU DE SECTION

Des tâches pour permettre la bonne tenue administrative de l'association sont nécessaires tout au long de la saison. Vous pouvez vous engager auprès du bureau pour permettre au club de progresser dans certains domaines que vous maîtrisez.

Vous êtes graphiste, commercial, agent dans l'événementiel, secrétaire, etc... vous avez sans aucun doute une place dans nos rangs.

Les missions sont brèves et ciblées, de manière à être accessibles à tous.

N'hésitez pas à demander des renseignements.

Devenir DIRIGEANTS

Les dirigeants s'engagent dans le bureau du club, ils sont force de proposition et prennent les décisions importantes qui définissent les axes de travail du club.

Ils participent à des réunions bimensuelles et dirigent des commissions bénévoles.

N'hésitez pas à nous envoyer un mail ou nous appeler pour plus d'informations.

Thibault CELANT

Adèle VARRIERAS

Président du Club

Secrétaire Générale du Club

secretariat.sdvhb@gmail.com

Tel Thibault: 07.64.48.31.38